

Compte rendu de la séance du 10 juillet 2020

A la demande de la Direction Générale des Finance Publiques, le conseil municipal a nommé 24 montréalais pour la création, par la DGFIP elle-même, de la nouvelle Commission Communale des Impôts Directs. En effet, dans les communes de moins de 2000 habitants, le maire, 6 commissionnaires titulaires et 6 commissionnaires suppléants forment la CCID de la commune afin d'assurer l'équité fiscale entre tous les ménages de la commune.

Dans un second temps, l'élection des 3 délégués et 3 suppléants, membres du conseil municipal qui devront participer à l'élection des sénateurs en septembre 2020 a été réalisée :

DÉLÉGUÉS	SUPPLÉANTS
Mr Bernard CHANIOL	Mme Nathalie MIGHELI-PEYRONNET
Mme Fabienne MANENT	Mr Jérôme CHARBONNIER
Mr Gilles BRUZI	Mr Bruno KRASOUSKY

3 dettes liées à l'assainissement collectif de la commune ont été admises en non-valeur pour les raisons suivantes : administrés ne résidant plus à l'adresse concernée et n'ayant laissé aucun contact, dettes trop importantes.

La participation de la commune aux frais de scolarisation des élèves montréalais sur les communes de Laurac-en-Vivaraïs, Chassiers et Largentière ont été votées :

	LAURAC	CHASSIERS	LARGENTIERE
Nb d'élèves Montréal	29	3	6
Participation	26 216 €	2 495 €	5 424 €

Questions diverses